

28.05.2006

Ursula Plassnik: Premiers éléments constitutifs d'un nouveau consensus sur le futur de l'UE

« La phase de silence autour du traité constitutionnel est désormais terminée. Les débats ont à présent repris. L'état de choc prolongé de l'année 2005 nous a mené vers une discussion raisonnable. Cela n'était pas évident », a déclaré la présidente du Conseil et ministre des Affaires étrangères, Ursula Plassnik, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de Klosterneuburg.

« Le ciel s'éclaircit et l'orage de l'année dernière se calme peu à peu. Selon moi, nous sommes parvenus, lors de cette réunion, à donner de l'élan au débat sur le futur de l'Europe », a expliqué la ministre autrichienne qui a précisé qu'en janvier déjà elle avait invité ses homologues européens à faire part de leurs idées quant aux prochaines étapes du débat. « A l'époque, il n'aurait pas été possible d'organiser un tel débat. Aujourd'hui nous avons mis en place les fondations. »

Il s'agissait d'une priorité de la Présidence autrichienne du Conseil de l'UE de rassembler autour d'une table les 25 Etats membres afin de reprendre la discussion sur le futur de l'UE qui avait été ralentie. « Une chose est sûre, nous ne progresserons dans les questions essentielles sur le futur de l'UE qu'ensemble. »

Selon la ministre, les débats ont permis de « rendre visible les premiers éléments constitutifs d'un nouveau consensus sur le futur de l'UE ». Ainsi il a été accordé à l'unanimité que le projet de constitution devait être poursuivi en tant que projet européen. « Sa peine de mort n'a pas été prononcée. » En outre les ministres européens des Affaires étrangères ont exprimé leur volonté commune de définir les prochaines étapes du traité constitutionnel. « Personne n'a exigé un prolongement de la phase de réflexion. Il est nécessaire de mettre au clair, d'ici 2009 au plus tard, nos fondements juridiques », a ajouté la ministre Plassnik avant de préciser que les prochaines Présidences s'engageraient en faveur de cet objectif.

Il fut également accordé lors des discussions de Klosterneuburg que le débat sur le futur de l'Europe devait unir les Etats membres et non mettre sur le tapis de nouvelles divisions. « Ce n'est qu'à 25 qu'une solution définitive peut être trouvée aux questions juridiques. Ce n'est pas encore le moment, les fruits ne sont pas encore mûrs et nous devons encore faire preuve de patience. Nous sommes toutefois décidés à utiliser cette période de façon efficace sur base des traités existants. »

Les objectifs communs sont clairs: un travail engagé basé sur la confiance et non l'immobilité. C'est ainsi que l'efficacité de l'Union européenne sera améliorée, sa plus-value sera rendue claire aux yeux des citoyens européens et l'information et la communication seront renforcées. Le dialogue avec les citoyens doit également être renforcé. Selon la ministre, un échange d'opinion fructueux a d'ailleurs eu lieu sur ces thèmes. « Nous nous sommes concentrés sur l'Europe des résultats concrets, l'Europe des projets et cela fut le cas pour les 25 Etats membres. » Le débat sur le futur de l'Union laisse désormais place au programme du futur qui se basera sur les traités existants et non sur les meilleures parties choisies du traité constitutionnel.

La Ministre Plassnik a décrit les vagues d'élargissements qui ont eu lieu jusqu'à présent comme des succès et a précisé que l'UE respecterait ses engagements et promesses, particulièrement vis-à-vis des pays des Balkans occidentaux. Quant à la question de la capacité d'absorption, elle a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un nouveau critère mais d'une évidence. Toujours selon la ministre, il s'agit là d'une question de bon sens que l'UE se prépare en interne lorsqu'elle veut accueillir un nouveau membre. Avant d'ajouter que la Commission présenterait un rapport le prochain semestre sur la question.

Source : www.eu2006.at